

**Message du Ministre de l'Environnement, Conservation de la  
nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo,  
M. José ENDUNDO Bononge, à la nation congolaise,  
à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau  
(22 mars 2009)**

---

*Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,  
Mes chers compatriotes ;*

Nous sommes aujourd'hui le 22 mars et, depuis 1992, ce jour est consacré « Journée Mondiale de l'Eau ».

A cette occasion, il est, chaque année, proposé un thème spécifique sur lequel la Communauté internationale est invitée à réfléchir. Cette année 2009, il est question des eaux transfrontalières.

Chacun d'entre nous connaît l'importance de l'eau et chacun sait que, sans elle, il n'y a point de vie. D'aucuns, en revanche, ignorent que cette ressource indispensable est en voie de raréfaction et nécessite, au niveau de sa gestion, une attention toute particulière de la part des populations, mais aussi, et de plus en plus, de celle des Etats.

A l'occasion du Forum mondial de l'Eau, qui vient de se tenir à Istanbul en Turquie, les Nations Unies ont délivré un message très alarmant dont je vous rappelle la teneur. Je cite : « *Une crise planétaire des ressources en eau pointe à l'horizon. Si rien n'est fait, le développement humain, économique et la stabilité de nombreuses régions du monde seront en péril* ». Un tel message est à prendre très au sérieux, d'autant que la population mondiale ne cesse de croître : nous sommes environ 7 milliards et devrions être près de 9 milliards en 2050, dont 200 millions de congolais.

Les besoins en alimentation et donc en eau pour l'agriculture, et ceux spécifiques des populations, vont devenir cruciaux dans certaines parties du monde, et notamment en Afrique.

On estime aujourd'hui qu'en 2020, 200 millions d'africains pourraient manquer d'eau. A cet égard, je voudrais relever quelques manifestations, très proches de nous, qui préfigurent cette réalité. Je pense tout d'abord au lac Tchad qui a perdu 90% de son eau et est en train de disparaître : sa superficie aujourd'hui est vingt fois plus petite que dans les années 60.

Je pense aussi au lac Victoria qui est la plus vaste réserve d'eau douce d'Afrique et dont le niveau d'eau a baissé de plusieurs mètres en quelques années, la décrue des eaux est telle que par endroits que d'anciens lieux de pêche sont aujourd'hui transformés en pâturages.

Je pense enfin à l'Oubangui, dont on enregistre la baisse croissante des écoulements, ce qui entraîne des périodes d'arrêt de la navigation de plus en plus longues : 40 jours par an en moyenne dans les années 70 ; plus de 200 jours par an actuellement.

L'eau a, de tout temps, constitué une ressource stratégique : si, hier, elle catalysait des conflits, aujourd'hui, elle est devenue dans plusieurs parties du monde, l'enjeu d'âpres négociations entre Etats approvisionnés par une même source d'eau.

*Chers compatriotes,*

Je rappelle ici quelques chiffres qui démontrent l'importance des ressources en eau pour la République démocratique du Congo : notre pays représente, à lui seul, 50% des réserves en eau douce du continent africain ; il est drainé par un réseau hydrographique très dense, fait de 39.000 kilomètres de rivières, dont 15.000 navigables, essentielles à la circulation des biens et des personnes à travers la plus grande partie du pays. Ce réseau représente également 13% du potentiel hydroélectrique mondial.

*Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,  
Mes chers compatriotes ;*

Revenant au thème retenu pour la célébration de cette « *Journée mondiale de l'Eau* », à savoir : « *Les eaux transfrontalières* », je dois reconnaître qu'il se prête tout particulièrement au cas de la République Démocratique du Congo. En effet, notre pays se situe au cœur de ce qu'il est convenu d'appeler le Bassin du Congo, lequel évoque à la fois :

D'abord, le groupement, dans le cadre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale(COMIFAC), de 10 Etats à savoir : le Burundi, le Cameroun, la RCA, le Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, le Tchad et la RDC dont l'ensemble des écosystèmes forestiers forme le deuxième massif tropical au monde, après celui de l'Amazonie. Ensuite, l'association de 5 Etats qui sont le Cameroun, la Centrafrique, le

Congo Brazzaville et la RDC, auxquels il convient d'ajouter l'Angola qui participe en tant qu'observateur, liés au complexe fluvial Congo-Oubangui-Sangha(CICOS) qui occupe, avec un débit de 42.000 mètres cubes par seconde à son embouchure, la 2<sup>e</sup> position mondiale. Par ailleurs, la RDC est aussi un des 10 Etats membres de l'Initiative du Bassin du Nil(IBM) avec le Burundi, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Soudan, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie.

Je précise que la RDC assure actuellement la présidence de ces deux institutions régionales en charge des problématiques de gestion intégrée des ressources en eaux transfrontalières. J'évoque aussi ici la gestion transfrontalière du lac Tanganyika en pleine évolution. Enfin, et pour être exhaustif, je citerai le Bassin du Shiloango, que la RDC partage avec l'Angola, bien qu'il ne fasse pas encore l'objet d'une structure de gestion associant les deux Etats.

*Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,  
Mes chers compatriotes ;*

Comme vous le voyez, la RDC est en ce moment très impliquée dans la gestion des eaux transfrontalières avec les différents pays cités. Je voudrais vous assurer que le Gouvernement est parfaitement conscient du fait que le développement socio-économique des populations est lié à une bonne gestion des ressources en eau, qui, en effet, est capitale non seulement pour leur approvisionnement en eau potable et en produits de la pêche, mais aussi pour la sécurité de la navigation, l'irrigation des terres agricoles et la production de l'énergie hydro-électrique.

J'invite pour terminer nos populations :

- (i) A éviter le déversement des déchets domestiques et des polluants divers qui altèrent la qualité des eaux et augmentent le coût de leur traitement pour les rendre potables avant distribution ;
- (ii) A participer à la protection des infrastructures collectives de distribution d'eau, si chèrement acquises ;
- (iii) A limiter les gaspillages d'eau, notamment au niveau des établissements publics (bâtiments administratifs, écoles, casernes, complexes sportifs, etc.) ; et enfin

(iv) A respecter les normes de pêche en vigueur, pour garantir la pérennité des ressources halieutiques.

Je me limiterai à ces quelques conseils, persuadé que vous êtes suffisamment conscients de ces réalités. Je sais, enfin, qu'il y a besoin et exigence pour la République démocratique du Congo, de renforcer les capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau, pour jouer dès maintenant, le rôle déterminant qui doit être le sien, compte tenu de son potentiel, de sa dimension et de sa position centrale en Afrique.

*Mes chers compatriotes,*

*Vive la Journée de l'Eau !*